



CHÈRES SAINT-MARTINOISES, CHERS SAINT-MARTINOIS,

L'homme a cette faculté de s'adapter aux contraintes et de faire preuve de résilience lorsque la situation l'impose.

Nous aurons appris et apprenons encore beaucoup de cette délicate période que nous traversons.

Mais malgré les restrictions sanitaires et le couvre-feu, la vie doit continuer !

Fin janvier, les jurys des concours «e-guénel» et «ambiance de Noël» se sont réunis pour délibérer et établir les classements.

Je tiens à féliciter et à remercier les nombreux participants du concours e-guénel d'avoir adhéré à la version 2.0. de cette tradition locale. Cela ouvre de belles perspectives pour l'avenir...

Des projets commencent également à sortir de terre.

Nos services municipaux procèdent à l'extension du jardin situé face à la mairie.

Il y aura d'un côté un jardin d'inspiration «zen» et de l'autre un «jardin des souvenirs» qui accueillera notre monument aux morts.

Après concertation avec **Francis NEYRINCK**, Président de l'association des anciens combattants, nous avons décidé de le déplacer à cet endroit.

Cet édifice érigé en l'honneur et à la mémoire des soldats et des Saint-Martinois tombés lors des guerres, mérite d'être mis encore plus en valeur et son déplacement permettra d'améliorer l'organisation et la sécurité de nos cérémonies officielles : 18 juin, 14 juillet, 11 novembre...

Viendront ensuite les travaux dans l'arboretum, l'aménagement d'un lieu culturel unique dans l'ancienne usine Geldis, l'espace végétalisé rue Anne Frank...

Autant de projets que j'ai pu aborder et défendre auprès de Madame **Dominique**

CONSIGNE, sous-préfète de Boulogne-sur-Mer lors de sa récente visite sur la commune.

Soyez assurés qu'avec mon équipe, nous travaillons ensemble pour offrir à nos enfants le Saint-Martin de demain.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Raphaël JULES,
Votre Maire



TRAVAUX À LA «FRATERNELLE»

RÉFECTION DU SOL DE LA «FRATERNELLE»

Les agents des services techniques ont débuté en février un chantier titanesque : la réfection du sol de la salle de la fraternelle, rue de la Colonne.

Il s'agit de la dépose de l'ancien plancher d'origine, du remblais (environ 120 tonnes de gravats à la brouette) et, à l'issue, du coulage de la dalle et des finitions.

Le service des sports et les associations utilisatrices du lieu, le Drumband Saint-Martinois et Tir Opale 62, apprécieront ces travaux qui amélioreront la pratique de leur sport.



Opération remblais

«PETITES VILLES DE DEMAIN»



VISITE DE MME LA SOUS-PRÉFÈTE

Mercredi 3 février, **Raphaël JULES**, maire, accompagné de **Guillaume PRUVOST**, 1^{er} adjoint et de **Matthias PASCHAL**, adjoint chargé de la transition écologique, ont eu le plaisir de présenter à Mme **Dominique CONSILLE**, sous-préfète de Boulogne-sur-Mer, les projets municipaux entrant dans le dispositif «petites villes de demain» engagé par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (A.N.C.T.).

La visite a débuté par l'arboretum, projet phare de la municipalité, l'ancienne usine Geldis qui accueillera un lieu culturel unique, les ateliers municipaux, le projet du centre jeune et de cantine partagée, la végétalisation des écoles, les serres municipales, le projet Anne Frank et la zac multisites.

De beaux projets qui ont retenu toute l'attention de Madame la sous-préfète.

Rappelons que seules 18 villes du Pas-de-Calais, sur les 91 des Hauts-de-France ont été retenues pour participer à cet ambitieux programme.

Mardi 9 février ont débuté les travaux de la mairie. Il s'agira d'un jardin d'inspiration ou chacun pourra se poser, se reposer.

Ces travaux, réalisés par les services techniques, comprennent la démolition du mur séparateur avec la rue, l'enlèvement des gravats, le mélange du sol. Viendront ensuite l'aménagement du jardin en bois, de mobilier urbain...

De nombreuses essences de plantes seront plantées dans le nouvel espace : campanules, rosiers, bambous rouges...

Le croquis ainsi que le plan de la mairie ont été réalisés par **Nathalie BLANGY-BEAUVAIS**, responsable des travaux. Les contremaîtres **Philippe NOLAN** et **Christian HANQUIEZ** (service entretien) ont supervisé les travaux.

Le jardin actuel, qui deviendra un jardin de notre monument aux morts. Tout sera assuré son déplacement dans le nouveau jardin.

Une décision importante, prise par le Président et les membres du conseil municipal, a été prise pour assurer le déplacement du monument aux morts.



M. le maire accompagné de Lionel Carly et Philippe NEYRAT, contremaîtres

DISTRIBUTION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE

Le Centre Social Eclaté a lancé, en début d'année, un appel aux dons de matériel informatique pour équiper une trentaine de familles saint-martinoises et optimiser ainsi le travail scolaire des enfants à la maison.

Raphaël JULES, maire, **Julietta WATTEZ**, conseillère municipale déléguée au C.M.J. et présidente du CSE et **Caroline GATIEN**, principale du collège Salengro (qui a fait don de PC) étaient présents vendredi 12 février à la maison de quartier Centre lors de la remise du matériel aux familles.

La solidarité pour ne laisser personne de côté !



REMISE D'ÉQUIPEMENTS À L'OSM

Dans ce contexte sanitaire compliqué, les sponsors continuent de soutenir les associations sportives.

Samedi 13 février, **Raphaël JULES**, maire et **Franck FASQUELLE**, conseiller municipal délégué à la vie sportive, étaient invités à la remise de parkas et de coupe-vent aux joueurs de l'équipe B de l'Olympique Saint-Martinois.

Des équipements offerts par les entreprises **Jérémy MARTIN**, basée à Saint-Martin-Boulogne et **DLPD plâtrerie** à Wissant.

Des textiles appréciés des joueurs, de l'entraîneur **Nicolas LACROIX** et du président **Stéphane LATRY** en cette période hivernale.



RETROUVEZ-NOUS SUR :



MAIRIE DE SAINT-MARTIN-BOULOGNE

313, route de Saint-Omer - 62280 Saint-Martin-Boulogne
Tél. : 03 21 32 84 84 - Site web : www.saintmartinboulogne.fr

Mail : contact@ville-stmartinboulogne.fr — facebook.com/villeSaintMartinBoulogne
Instagram : [@saintmartinboulogne](https://www.instagram.com/saintmartinboulogne) — YouTube : Ville de Saint-Martin-Boulogne.

PERMANENCES DU MAIRE

Sous réserve de modification

MARS : Jeudi 04 mars à la mairie / Jeudi 11 mars à Blum /
Mardi 16 mars à la maison de quartier Ostrohove
AVRIL : Mardi 06 avril à la mairie / Jeudi 15 avril à Blum /
Jeudi 22 avril à la maison de quartier Ostrohove

LES PROCHAINES DATES DE PERMANENCES DES ÉLUS SUR NOTRE SITE INTERNET

saintmartinboulogne.fr/la-mairie/permanences-des-elus